



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-4030

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx en Velin - Exercice 2018

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Jacquet

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-4030**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
objet :	Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx en Velin - Exercice 2018
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La SAIEM de Vaulx en Velin, créée en 1996, a été chargée de l'étude et de la construction d'un ensemble immobilier à usage commercial dans le centre-ville de Vaulx en Velin.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM), ainsi que des sociétés publiques locales (SPL).

Le document présenté au Conseil de Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires de la SAIEM concernant l'année 2018.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SAIEM. Au titre de l'exercice 2018, la Métropole était représentée au conseil d'administration par messieurs Richard Brumm et Stéphane Gomez.

I - Bilan financier 2018

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2016 (en k€)	2017 (en k€)	2018 (en k€)	Tendance 2017/2018
capital social	1 596			stable
participation publique	64,26 %			stable
dont Métropole de Lyon	29,75 %			stable
produits	169	166	161	- 3 %
dont chiffre d'affaires	165	166	161	- 3 %
charges	154	153	152	stable
résultat net	15	13	9	- 30 %
capitaux propres	1 481	1 494	1 503	+ 0,6 %

L'année 2018 s'est traduite par la poursuite de la gestion locative du bâtiment commercial dans le cadre du bail renouvelé en 2006 avec la société de distribution Casino France, qui occupe l'ensemble immobilier. Le chiffre d'affaires de 161 k€ (quasi-stable par rapport à 2017) se répartit entre les loyers facturés à l'exploitant (124 k€), les charges récupérables et la taxe foncière récupérée (37 k€).

Il est à noter que le loyer correspond à 1 % du chiffre d'affaires réalisé par la société Casino, avec un minimum garanti à 110 k€ HT (actualisé à 124 k€).

Les charges 2018 sont stables par rapport à 2017. L'exercice 2018 se clôture sur un bénéfice net de 9 k€, en légère baisse du fait de la diminution des produits relatifs à la taxe foncière. Le résultat est intégralement affecté en report à nouveau, portant les capitaux propres à 1 503 k€. La trésorerie nette est positive à hauteur de 1 275 k€ (+ 98 k€ par rapport à 2017).

II - Faits marquants 2018 et perspectives 2019

La société de distribution Casino France a annoncé le transfert de l'activité dans ses nouveaux locaux mi-2020 et une libération matérielle et juridique du bâtiment le 31 décembre 2020. Le départ de la société Casino au 31 décembre 2020 implique la fin de l'objet social de la SAIEM et donc la probable mise en liquidation amiable à cette date.

Les conditions d'exploitation du bâtiment ne devraient pas changer au cours des 2 prochains exercices (2019 et 2020) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SAIEM de Vaulx en Velin au titre de l'exercice 2018.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.